



A programme funded by the
European Union



**Unité d'assistance technique du programme Med
Culture pour la promotion de la culture comme vecteur
du développement humain, social, et économique dans
le sud de la Méditerranée**

Contrat EuropeAid: ENPI/2013/335-088



**L'Employabilité dans le secteur culturel et créatif dans les
AMC: les cas de la Palestine, de l'Egypte, de la Tunisie et
du Maroc**

Par

Nizar HARIRI

Grâce Kassis

Jun 2016



A programme funded by the
European Union



La présente publication a été élaborée avec le soutien de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de l'unité de l'assistance technique de Med Culture et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.

Le projet Med-Culture Project est exécuté par le Consortium dirigé par HYDEA S.p.A. (Italie) qui comprend également TRANSTEC SA (Belgique), l'INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL (France) et la COMMISSION ROYALE DU FILM (Jordanie).



A programme funded by the
European Union



Executive summary

L'objectif principal de notre étude est de fournir un cadre conceptuel pour comprendre l'emploi dans les secteurs de l'économie culturelle et créative dans les pays arabes du sud de la Méditerranée [Arab Mediterranean Countries, AMC], et cela dans quatre pays arabes du sud de la méditerranée: la Palestine, l'Egypte, la Tunisie et le Maroc.

Nous proposons d'identifier les obstacles majeurs que rencontre la création d'emploi dans ces secteurs, notamment en lien avec les inadéquations entre l'offre de compétence (par les universités et les centres de formation) et la demande de compétence (par le marché de l'emploi). Enfin, nous voulons savoir dans quelles mesures les politiques de l'emploi et les programmes actifs du marché du travail (Actif Labor Market Policies, ALMP) dans ces pays sont capables de réduire l'inadéquation dans ces secteurs et de soutenir l'employabilité des jeunes.

Une étude préliminaire ("desk research" pour les données assemblées, études comparatives pour les pays étudiés, etc.) nous a permis d'identifier les défis majeurs relatifs à l'économie culturelle et créative dans les pays de notre étude et d'identifier les caractéristiques du marché de l'emploi (section 1). Nous avons ensuite mené des entrevues (en élaborant un questionnaire unique (voir annexes) pour la consultation des parties prenantes ou stakeholders) afin d'examiner les défis propres à chacun des 4 pays (sections 2-3-4-5). Nous tentons ainsi d'intégrer les méthodes courantes de l'enquête employées dans le cadre de projets de développement, avec une recherche et une analyse des documents de référence concernant les politiques culturelles. Dans notre travail d'identification des partis prenantes, nous avons tenu compte de l'exigence de varier nos interlocuteurs (intégrant des décideurs politiques, des gestionnaires et des managers culturels, des artistes etc.). Enfin, les recommandations seront dégagées pour chaque pays en fonction des défis qui lui sont propres, notamment en lien avec la structure d'offre des compétences.

Les principaux résultats:

Au niveau de la structure d'offre des industries culturelles et créatives, les 5 principaux obstacles du secteur que nous avons identifiés sont:

- Le manque des financements publics et des investissements privés, ainsi que les importantes fluctuations des sources de financements ;*
- Les barrières à l'entrée du secteur pour les nouvelles entreprises qui souhaitent s'installer sur le marché et pour les nouveaux créatifs indépendants (face à des segments du marché qui semblent bien protégés par les artistes professionnels déjà établis sur le marché);*



A programme funded by the
European Union



- La précarité des artistes et des professionnels de la culture à cause de la prédominance de l'économie informelle de la culture et l'absence de grands acteurs institutionnels (comme les musées, les Médiathèques, les galeries, etc.) en lien avec l'étroitesse de la scène artistique locale et les limitations au niveau de la consommation;
- La faible synergie avec la scène artistique et culturelle internationale ;
- Les défaillances au niveau des droits de propriétés intellectuelles qui menacent les revenus des créatifs et gravent les problèmes d'offre.

Concernant l'employabilité dans le secteur culturel et créatif, les 5 obstacles majeurs que nous avons identifiés sont:

- Une forte inadéquation entre l'offre de compétence et les besoins du marché à cause de l'absence de la culture des référentiels de compétence et des curriculums bien définis, ainsi que la faible coopération des Institutions de l'Enseignement Supérieur (IES) avec le marché du travail et les entreprises, en lien avec l'absence de cadre de qualification pour la plupart des professions culturelles.
- La mauvaise orientation des élèves du Secondaire qui se dirigent vers les formations ouvertes et sur-saturées, alors que le choix des enseignements techniques et formations professionnels (EFP ou Vocational and Educational training VET) n'est qu'une solution de second rang, et non pas le résultat d'une stratégie de long terme ni d'une perspective de formation tout au long de la vie.
- La mauvaise qualité des VET qui ne permettent pas aux apprenants de développer des compétences en adéquation avec les besoins du marché, car ils sont souvent de très courte durée et se contentent de transmettre les savoirs-faire de base, laissant de côté les compétences softs et les savoir-être et les attitudes nécessaires à l'exercice d'un métier. A cela s'ajoute le problème du manque de professionnalisation des créatifs et des enseignants/formateurs qui exercent plusieurs métiers à la fois, ce qui pose le problème du manque de spécialisation et de la pérennisation des compétences.
- L'insuffisance des budgets alloués à la culture et le manque de transparence qui rendent difficile de retracer les dépenses publiques relatives à la culture (en distinguant par exemple la part du créatif et la part du récréatif) et d'évaluer l'efficacité de la politique culturelle en général, et encore moins son effet sur l'emploi, dans un contexte de forte dépendance du secteur culturel et créatif vis-à-vis de l'Etat.
- Absence des politiques éducationnelles et des politiques de l'emploi qui visent spécifiquement le secteur culturel et créatif.



A programme funded by the
European Union



Plan

I- L'employabilité dans le secteur culturel et créatif dans les AMC: précisions méthodologiques	6
II- Employabilité dans le secteur culturel et créatif en Egypte	13
III- Employabilité dans le secteur culturel et créatif en Palestine	19
IV- Employabilité dans le secteur culturel et créatif en Tunisie	23
V- Employabilité dans le secteur culturel et créatif au Maroc	27
CONCLUSION	31

Liste des tableaux et des figures

Tableau 1- Exportation des biens culturels et créatifs

Tableau 2- Croissance des exportations et des importations de l'Afrique du Nord (2003-2012)

Tableau 3- Part des exportations de l'Afrique du Nord (excluant le Soudan) par produit (2003-2012)

Tableau 4- Valeur des exportations de l'Afrique du Nord (excluant le Soudan) par produit (2003-2012)

Tableau 5- Le chômage par pays (2011-2013)

Figure 1- Revenus et emplois dans le culturel et le créatif en Afrique et au Proche Orient, 2013

Figure 2- Les emplois dans les industries culturelles et créatives en Afrique et au Proche-Orient



A programme funded by the European Union



Figure 3- Evolution of Expenditures of Recreation, Culture and Religion 2009-2014, Functional classification, Ministry of Finance, Egypte, 2014 (in million de EGP)

I- L'employabilité dans le secteur culturel et créatif dans les AMC: précisions méthodologiques

Il est difficile de définir de manière stricte le secteur culturel et créatif car nous rencontrons dans la littérature plusieurs termes dont la signification peut différer d'un contexte national à un autre et d'une étude à une autre, comme par exemple, les industries créatives, les industries culturelles, l'économie culturelle ou bien encore l'économie culturelle-cognitive. Nous adoptons ici le terme le plus large de "secteur culturel et créatif", par lequel nous entendons le secteur qui regroupe l'ensemble des produits culturels et des industries créatives [creative and cultural industries], suivant en cela la démarche de l'UNESCO dans son rapport de 2013 sur l'économie créative [United Nations, 2013]. La caractéristique commune à l'ensemble de ce secteur c'est qu'il regroupe tous les biens et services qui nécessitent un potentiel important de création et d'innovation, incluant, aux côtés des produits artistiques au sens strict, la publicité, la production des jeux informatiques, le design et l'architecture. Ceci dit, notre étude portera un intérêt particulier aux professions culturelles et aux formations artistiques qui, dans le monde arabe, constituent les principaux piliers du secteur.

Ce secteur culturel et créatif, au sens le plus large, est aujourd'hui un facteur majeur du développement économique à l'ère de l'information. L'échange international des industries culturelles et créatives est parmi les plus dynamiques de l'économie mondiale. Entre 2000 et 2011, l'échange international a plus que doublé, et entre 2002 et 2011 il a connu une croissance annuelle moyenne de 8.7%. La valeur de l'échange était de 424.4 milliards de USD (3.4% de l'échange total) en 2005, alors que ce volume a atteint les 624 milliards de USD en 2011 [United Nations, 2013].

Dans les AMC, entre 2002 et 2008, le secteur culturel et créatif a connu une croissance importante, plus rapide que le reste de l'économie [Tableau 1].

Pays	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	% 2003-2008
Tunisie	106	129	138	150	202	237	262	6.73
Maroc	190	159	162	178	178	207	217	16.97

Tableau 1 - Exportation des biens culturels et créatifs (millions USD), [United Nations, 2010]



A programme funded by the European Union

Cependant, les rares indicateurs économiques dont nous disposons laissent croire que ce secteur est entré en une période de stagnation depuis 2008 dans les AMC. Certes la croissance des exportations des industries culturelles et créatives est de 7.03%, proche de son niveau mondial. Toutefois, 14 sur les 25 industries créatives et culturelles recensées par les Nations Unies pour l'Afrique du Nord connaissent une baisse de leur exportation, avec notamment une baisse moyenne de 23.61% des exportations des produits de l'audiovisuel, une baisse de 51.74% des exportations des produits des nouveaux médias, et une baisse de 26.34% des exportations des produits des arts visuels [Tableau 2].

PERIOD	2003 - 2012		2008 - 2012	
FLOW	Exports	Imports	Exports	Imports
PRODUCT	↕	↕	↕	↕
All Creatives Goods	28.40	10.16	7.03	-4.65
Art Crafts	51.17	4.62	19.61	4.09
Carpets	60.99	37.51	22.68	12.49
Celebration	(5) 8.35	15.63	-29.20	-2.34
Other	4.48	18.27	-12.73	16.06
Paperware	31.63	20.30	-48.06	27.41
Wickerware	-32.18	9.17	-13.70	-5.35
Yarn	47.77	1.28	18.00	-0.17
Audio Visuals i	16.01	21.35	-23.61	-10.85
Film	(5) 47.97	7.84	(5) 34.41	-14.95
CD, DVD, Tapes i	15.50	21.61	-24.62	-10.83
Design	21.12	8.60	2.27	-5.91
Architecture	22.71	22.56	72.05	27.93
Fashion	-16.11	-0.52	-45.53	-24.96
Glassware	182.28	35.06	57.64	0.65
Interior	28.92	14.22	1.02	5.08
Jewellery	24.03	24.90	-43.17	-14.59
Toys	(5) -12.44	15.06	-55.47	6.37
New Media i	25.80	50.35	-51.74	-5.66
Recorded Media i	21.32	62.46	-53.94	-7.22
Video Games	(5) 167.11	24.68	(5) 516.79	15.87
Performing Arts	18.09	9.68	16.23	-2.02
Musical Instruments	18.75	9.79	16.23	-1.77
Printed Music	..	-5.84	..	-50.08
Publishing	24.40	11.10	-3.44	-5.25
Books	36.83	6.33	3.87	-5.44
Newspaper	-9.84	12.90	-23.91	-1.30
Other Printed Matter	11.43	14.57	-45.95	-21.00
Visual Arts	-25.90	15.61	-26.34	0.94
Antiques	(5) -73.38	-33.98	(5) -82.32	-26.06
Paintings	-17.51	19.65	-43.64	-35.21
Photography	-27.91	4.44	57.69	-15.85
Sculpture	-26.52	17.68	-30.36	6.77



A programme funded by the European Union



Tableau 2- La croissance des exportations et des importations de l'Afrique du Nord par produit et groupes de produit, [UNCTAD, 2013]

YEAR	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
PRODUCT	↑↑↑	↑↑↑	↑↑↑	↑↑↑	↑↑↑	↑↑↑	↑↑↑	↑↑↑	↑↑↑	↑↑↑
All Creatives Goods	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Art Crafts	17.29	18.13	17.19	15.89	0.63	31.27	38.33	40.98	46.06	49.88
Carpets	6.87	7.72	7.32	5.68	0.48	19.65	21.20	25.41	28.58	33.60
Celebration	0.00	0.02	0.18	0.11	..	0.03	0.02	0.02	0.01	0.00
Other	0.41	0.31	0.17	0.18	0.06	0.12	0.11	0.05	0.10	0.04
Paperware	0.02	0.56	0.52	0.12	0.00	1.35	0.30	0.34	0.07	0.07
Wickerware	2.69	1.97	1.34	1.22	0.01	0.08	0.03	0.01	0.01	0.04
Yarn	7.30	7.54	7.67	8.57	0.08	10.05	16.68	15.14	17.29	16.13
Audio Visuals i	0.71	0.41	0.13	0.47	10.05	0.75	0.39	0.27	0.17	0.21
Film	0.01	0.00	0.00	0.00	..	0.00	0.01	..	0.01	0.01
CD, DVD, Tapes i	0.70	0.40	0.13	0.47	10.05	0.75	0.38	0.27	0.16	0.19
Design	74.55	72.15	75.09	77.75	45.11	54.32	56.84	51.76	47.26	47.29
Architecture	0.00	0.00	0.00	0.00	0.05	0.00	0.00	0.00	0.00	0.01
Fashion	46.91	44.12	43.92	34.88	1.76	10.17	6.00	6.76	8.16	0.30
Glassware	0.15	0.12	0.08	0.03	0.00	2.29	19.35	18.52	14.35	18.48
Interior	23.34	22.88	25.69	23.69	43.17	34.45	26.53	21.12	22.48	28.14
Jewellery	0.94	1.32	1.13	14.56	0.13	5.32	3.64	3.74	0.40	0.34
Toys	3.22	3.72	4.26	4.59	..	2.08	1.32	1.62	1.87	0.02
New Media i	0.89	1.53	1.94	1.21	3.00	9.56	2.04	4.77	4.37	0.12
Recorded Media i	0.89	1.52	1.94	1.20	3.00	9.56	1.94	2.98	2.60	0.12
Video Games	0.00	0.02	0.01	0.01	..	0.00	0.10	1.79	1.77	..
Performing Arts	0.07	0.05	0.04	0.02	0.00	0.03	0.02	0.02	0.02	0.04
Musical Instruments	0.07	0.05	0.03	0.02	0.00	0.03	0.02	0.02	0.02	0.04
Printed Music	0.01
Publishing	2.26	3.29	2.11	2.08	40.60	3.77	2.26	2.07	1.95	2.42
Books	0.85	1.94	0.98	1.00	5.97	2.67	1.60	1.56	1.55	2.34
Newspaper	1.09	0.85	0.69	0.54	34.28	0.23	0.16	0.14	0.11	0.04
Other Printed Matter	0.32	0.50	0.44	0.55	0.35	0.87	0.50	0.37	0.29	0.04
Visual Arts	4.23	4.44	3.50	2.58	0.60	0.30	0.13	0.13	0.17	0.04
Antiques	0.35	0.35	0.34	0.22	..	0.00	0.00	0.00
Paintings	0.31	0.29	0.10	0.08	0.26	0.07	0.02	0.03	0.02	0.00
Photography	0.54	0.57	0.39	0.19	0.00	0.01	0.00	0.01	0.01	0.02
Sculpture	3.04	3.23	2.67	2.09	0.34	0.22	0.11	0.09	0.14	0.02

Tableau 3 - La part des exportations de l'Afrique du Nord (excluant le Soudan) par produit et groupes de produit, [UNCTAD, 2013]

Les produits de l'artisanat (Art Crafts) sont devenus au premier poste des exportations de la région (49,88% des exportations de la région), notamment avec



A programme funded by the European Union



l'exportation des tapis (33,60% des exportations, d'une valeur de 571 millions de USD en 2012) [Tableau 3 et 4].

De leur côté, les produits du design constituaient 47,29% des exportations en 2012, d'une valeur de 541 millions de USD. Ensemble, ces deux groupes de produits constituent donc la quasi-totalité des exportations de produits culturels et créatifs. Le reste des produits culturels et créatifs ne dépassent pas les 3% des exportations, et sont donc principalement destinés pour le marché local.

YEAR	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
PRODUCT	↑↓	↑↓	↑↓	↑↓	↑↓	↑↓	↑↓	↑↓	↑↓	↑↓
undefined	273	278	300	361	4	862	1 294	1 382	1 437	1 145
Art Crafts	47	50	52	57	0	269	496	566	662	571
Carpets	19	21	22	20	0	169	274	351	411	385
Celebration	0	0	1	0	..	0	0	0	0	0
Other	1	1	0	1	0	1	1	1	1	0
Paperware	0	2	2	0	0	12	4	5	1	1
Wickerware	7	5	4	4	0	1	0	0	0	0
Yarn	20	21	23	31	0	87	216	209	248	185
Audio Visuals i	2	1	0	2	0	6	5	4	2	2
Film	0	0	0	0	..	0	0	..	0	0
CD, DVD, Tapes i	2	1	0	2	0	6	5	4	2	2
Design	204	201	225	280	2	468	736	715	679	541
Architecture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fashion	128	123	132	126	0	88	78	93	117	3
Glassware	0	0	0	0	0	20	250	256	206	212
Interior	64	64	77	85	2	297	343	292	323	322
Jewellery	3	4	3	53	0	46	47	52	6	4
Toys	9	10	13	17	..	18	17	22	27	0
New Media i	2	4	6	4	0	82	26	66	63	1

Tableau 4 - La valeur des exportations de l'Afrique du Nord (excluant le Soudan) par produit et groupes de produit, en millions de USD [UNCTAD, 2013]

Le secteur reste donc à un niveau de développement qui est plus faible comparé au reste des pays en développement. En effet, pour l'ensemble de la région MENA par exemple, les revenus du secteur culturel et créatif s'élevaient à 58 milliard de dollars en 2013, soit 3% du total des revenus, et la taille du secteur constitue seulement 1,1% du PIB de toute la région [Figure 1 et 2 ci-dessous]



A programme funded by the European Union

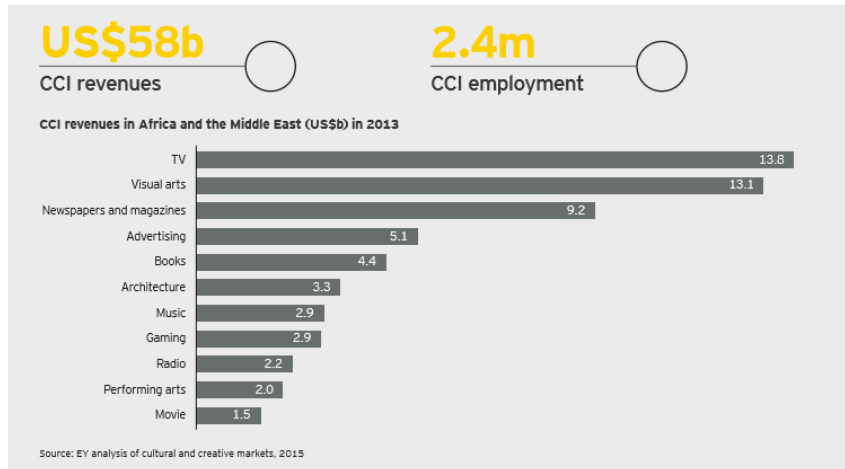


Figure 1- Revenus et emplois dans le culturel et le créatif en Afrique et au Proche Orient, 2013¹

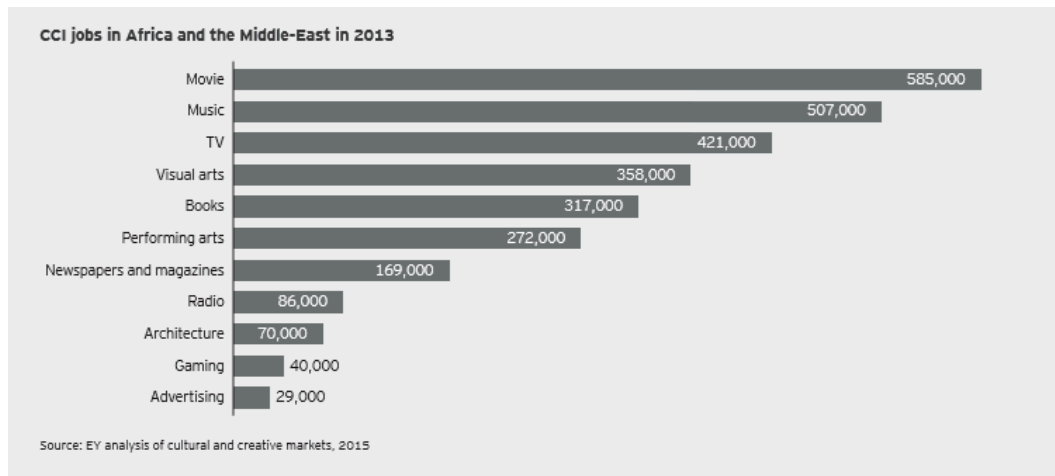


Figure 2- Les emplois dans les industries culturelles et créatives en Afrique et au Proche-Orient²

Toutefois, le secteur de la culture et de la créativité peut offrir des leviers importants pour la croissance économique et pour la création des emplois dans des pays qui souffrent à la fois de forte croissance démographique et de taux de chômage déjà très élevés³. De même, les secteurs culturels dans ces pays associent l'artistique et le touristique, la fabrication artisanale traditionnelle côtoie les technologies créatives et les industries de masse, offrant ainsi de nouvelles opportunités d'emploi dans le formel et l'informel, sur le marché local et à l'international. Enfin, les spécificités culturelles de chaque pays peuvent se transformer en un avantage comparatif capable de déterminer des champs de

¹ [http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/ey-cultural-times-2015/\\$FILE/ey-cultural-times-2015.pdf](http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/ey-cultural-times-2015/$FILE/ey-cultural-times-2015.pdf)

² [http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/ey-cultural-times-2015/\\$FILE/ey-cultural-times-2015.pdf](http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/ey-cultural-times-2015/$FILE/ey-cultural-times-2015.pdf)

³ Ces pays se caractérisent par une population jeune, parmi la plus jeune au monde.



A programme funded by the
European Union



spécialisation. Pour ces raisons, il semble judicieux d'analyser les problèmes de l'employabilité dans ce secteur, et les ALMP qui leur correspondent.

Le travail informel dans le secteur culturel et créatif est très développé, occupant 547 500 emplois. Mais cette situation n'est pas propre à l'économie créative, car elle semble être une constante du marché du travail dans les AMC. Cependant, les emplois dans le secteur culturel et créatif connaissent une évolution qui les distingue des autres segments du marché du travail. En effet, l'emploi dans l'économie de la culture s'appuie principalement sur la créativité individuelle et sur le talent et les compétences individuelles des créatifs. Dans ce sens, il attire aujourd'hui de plus en plus de jeunes, et s'ouvre à des trajectoires professionnelles aussi bien flexibles que transversales, avec un fort potentiel pour l'entreprenariat et l'auto-emploi. Autant de caractéristiques qui permettent aux jeunes de s'assurer d'importantes rémunérations en dehors des circuits traditionnels de l'emploi, tout en restant entrepreneurs de leurs propres vies. Mais d'un autre côté, le secteur culturel et créatif est plus risqué que les autres activités économiques, parce que les créatifs ne sont pas assurés ni du succès ni de la rentabilité de leur projet. De même, la structure du marché dans les AMC, avec la forte prédominance de l'informel, condamne les jeunes créatifs à passer une partie de leur carrière dans la précarité, souvent contraints de trouver un second emploi pour s'assurer des rémunérations stables.

S'il faut décrire la structure de ce secteur, la première caractéristique commune aux 4 pays de notre étude, c'est la prédominance des micro-entreprises et des associations à but non lucratif qui sont les acteurs majeurs de la scène artistique et culturelle, avec une faible présence des grands acteurs institutionnels (comme les musées et les galeries) et un insuffisant niveau des financements publics dans des pays où l'Etat reste le premier employeur.

Face à une telle structure du marché, un obstacle majeur à l'emploi dans le secteur culturel et créatif semble être l'inadéquation entre la demande et l'offre des compétences. D'un côté, la majorité des jeunes créatifs dans les AMC commencent leurs carrières en s'orientant vers l'auto-emploi à travers la création de micro-entreprises et d'associations, ou en s'affichant comme artistes indépendants ou autonomes selon différents statuts de free-lance (formel, semi-formel, informel, occasionnel, saisonnier, etc.). De l'autre, l'offre de compétence par les Institutions de l'Enseignement supérieur reste en décalage par rapport à cette structure avec une forte prédominance de l'enseignement théorique par rapport à l'enseignement technique, et une quasi-absence des compétences managériales et autres compétences transversales, indispensables à la gestion des projets et à la réussite de l'action culturelle.

De manière plus générale, ce problème d'inadéquation dans les AMC ne concerne pas uniquement le secteur culturel et créatif et il semble que le chômage concerne davantage les diplômés de l'enseignement supérieur. En effet, on



A programme funded by the
European Union



constate une corrélation négative entre l'éducation et l'emploi: un niveau plus élevé d'éducation tend à s'associer avec un niveau plus élevé de chômage [Martin and Bardak, 2012].

Le problème de l'inadéquation reste le défi majeur pour le développement de ce secteur dans les AMC et pour l'employabilité, d'autant plus qu'il concerne principalement les populations de moins de 30 ans, et notamment les jeunes entre 15 et 24 ans. L'inadéquation entre l'offre et la demande de compétence est liée au problème d'une mentalité inadaptée aux besoins de l'époque. La majorité des étudiants se détournent de l'enseignement technique et préfèrent se diriger vers les filières à accès ouvert; or ces filières ne proposent pas d'offre de formations suffisamment adaptées aux besoins du marché du travail et restent pourtant "majoritaires". Ces problèmes sont d'autant plus importants dans le secteur culturel et créatif que les professions culturelles ne sont pas toujours considérées comme de "vrais métiers".

	Tunisie	Egypte	Maroc	Palestine
Taux de chômage (15-64 ans)	H : 16% F : 24% (2011) T : 19%	H : 9% F : 22% (2011) T : 12%	H : 12% F : 12% (2013) T : 12%	H : 20% F : 32% (2012) T : 21%
Taux de chômage des diplômés	H : 22.6% F : 45.3% (2012) T : 33.2%	H : 7.5% F : 25% (2012) T : 13.6%	T : 19 % (2013)	H : 9.2% F : 2.7% (2011) T : 29.8%
Taux des NEETs (15-29 ans)	T : 32,2% F : 42.3%	T : 40.5% F : 64.3%	No data	T : 36.4% F : 48.9%

Tableau 5- Le chômage par pays, [ETF, 2015]. Légende: H: Homme ; F: Femme ; T: Total

Les études menées par l'ETF (European Training Foundation) ont révélé les freins et les obstacles au développement de la coopération entre les universités et les entreprises dans les AMC et les causes de l'inadéquation entre l'offre et la demande en compétence (ETF, 2011). De notre point de vue, on peut résumer ces faiblesses en 5 points:

- L'offre de formations (par les universités et les centres éducatifs) est dominée par les acteurs publics (le leadership ministériel et les universités publiques) ce qui rend difficile de réformer les programmes de formation à cause des lourdeurs administratives.
- L'absence d'outils de définition prévisionnelle des besoins.



A programme funded by the
European Union



- La mentalité des apprenants caractérisée par une « attitude d'assistés », tendant à rejoindre des filières saturées conformes aux exigences de leurs familles, en vue de rejoindre un marché de travail déjà sur-saturé.
- La faiblesse de la coopération entre les entreprises et les universités dans la recherche appliquée.
- La mauvaise application de l'approche par compétence dans les formations, et l'absence de cadre national pour classifier les compétences et les qualifications des métiers.

Alors que l'un des grands défis du secteur culturel et créatif des AMC concerne les incohérences entre la demande et l'offre de compétences, le chômage des diplômés n'est pas uniquement dû à l'inadéquation des formations dispensées ; il est aussi le résultat d'une faible dynamique de création d'emplois qualifiés. Les étapes que nous suivrons dans la suite de notre étude s'appuient sur une analyse des problèmes d'inadéquation entre l'offre et la demande de compétence dans les secteurs culturels et créatifs dans les 4 pays de notre étude et sur une évaluation des politiques de l'emploi et des programmes actifs du marché du travail qui leur sont liés. Ceci nous conduit à une méthodologie en 4 étapes:

1- Identifier les formations universitaires et les programmes de formation en évaluant l'offre de compétence : Il s'agit d'élaborer un inventaire des principales universités et centre de formation dans les 4 pays, en repérant les formations les plus importantes dans chaque système éducatif. A ce niveau, nous tenterons de suivre certains « profils » de jeunes diplômés, afin de voir si l'offre de compétence produit des jeunes employables dans le secteur culturel et créatif.

2- Identifier les politiques d'emploi existantes, et les programmes actifs du marché du travail dans le secteur culturel et créatif. A ce niveau, il s'agit d'élaborer un inventaire des politiques de l'emploi et des ALMP dans le secteur culturel et créatif et repérer les principaux acteurs institutionnels impliqués dans l'insertion professionnelle.

3- Evaluer les perspectives de l'auto-emploi et de l'entrepreneuriat dans le secteur culturel et créatif. A ce niveau, il s'agit d'identifier les principales trajectoires professionnelles dans les secteurs informels et semi-formels pour les professions culturelles, à travers des entretiens avec des artistes et des créatifs en situation d'auto-emploi et de free-lance dans les 4 pays de l'étude.

4- Identifier les obstacles majeurs qui empêchent l'employabilité dans le domaine de la culture, notamment l'employabilité des jeunes à travers des entretiens avec des personnes spécialisés dans le management culturel et dans la gestion des événements culturels, ainsi qu'avec des représentants des institutions publiques impliquées dans le pilotage des ALMP.

II- Employabilité dans le secteur culturel et créatif en Egypte

a) Offre et demande des compétences dans le secteur culturel et créatif

A l'instar d'autres pays arabes, les segments du secteur culturel et créatif qui connaissent une croissance importante en Egypte sont l'architecture, le design et le numérique. Ces segments attirent le plus grand nombre d'étudiants aux dépens d'une diminution de la participation dans l'artisanat et dans les arts traditionnels (arts décoratifs



A programme funded by the
European Union



nubiens, poterie, céramique, etc.). Toutefois, il semble que ces segments ont déjà atteint leur niveau de saturation. L'Egypte compte déjà plus que 100,000 architectes avec 6000 nouveaux entrants chaque année. Le développement de la publicité et de l'Internet favorise certainement l'absorption des designers et des Web-developers, mais ces professions sont justement celles qui sont les plus touchées par l'informel et par le travail occasionnel, saisonnier ou irrégulier.

Sur les 58 universités classées, 27 sont localisées au Caire et en Alexandrie, les deux villes qui connaissent la plus grande concentration de l'activité culturelle du pays. Les principales universités offrant des formations culturelles sont: l'Académie des Arts (avec son Institut supérieur des arts dramatiques, l'Institut supérieur de la musique arabe, le Conservatoire du Caire et l'Institut Supérieur du Cinéma), la Faculté des arts à l'Université du Caire, la Faculté des Beaux-arts de l'université d'Alexandrie, l'Université américaine du Caire. En dehors du Caire, les principales universités sont la Faculté des Beaux-arts de l'Université d'Alexandrie et la Faculté des Arts de l'université Ain el Shames.

L'offre de compétence dans le domaine culturel n'est pas uniquement assurée par les universités, car ce sont les centres d'enseignement technique et de formation professionnelle (EFP ou VET) qui assurent la plus grande formation des artistes en Egypte. Certes, il est généralement admis que les universités égyptiennes offrent un enseignement de meilleure qualité comparée aux centres d'enseignement technique et de formation professionnels. Il est cependant clair que les diplômes universitaires n'augmentent pas forcément la probabilité de trouver un travail et le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur reste plus élevé que celui des EFP. Aussi, l'une des priorités des politiques culturelles et éducatives de l'Egypte devrait être l'amélioration la qualité de l'enseignement et la formation professionnels.

Le ministère de l'Education est responsable de 1600 Ecoles d'enseignement technique et de formation professionnelle (avec quelques 2 millions d'apprenants), et le ministère de l'Enseignement supérieur est en charge de 47 Instituts techniques qui comptent plus que 100,000 nouveaux entrants chaque année [Abraharrt, 2003]. Même si la grande majorité de ces apprenants choisissent des formations commerciales et industrielles, il n'en demeure pas moins que les EFP sont une composante majeure de l'offre des compétences dans le domaine culturel, car ils permettent à un grand nombre de jeunes de rentrer sur le marché du travail, notamment pour les métiers techniques liés au cinéma, à la télévision et au théâtre.

L'EFP constitue également la première source de formation pour les métiers de l'artisanat. Il est également la première source de formation pour le management culturel (par exemple un programme coordonné par le Goethe Institut, mais qui n'offre pas de diplôme reconnu par l'Etat), et de l'entrepreneuriat culturel (un programme financé par l'Union européenne pour les propriétaires et directeurs de centres artistiques pour la musique et les arts visuels).

Toutefois, les spécialistes de la culture en Egypte déplore la mauvaise qualité des EFP dont les contenus ne sont pas adaptés aux besoins du marché: leurs programmes suivent plutôt les tendances du moment en termes de compétence (ce qui est trendy) et n'ont pas de curriculum bien défini. L'EFP dans le domaine de la culture en Egypte semble également souffrir de quelques problèmes que nous résumons en 4 points:



A programme funded by the
European Union



- Les EFP n'assurent pas une transition adéquate vers le marché du travail: Les apprenants se dirigent vers ces formations comme solution de second rang, car elles leur semblent moins risquées, de plus courte durée que les formations initiales offertes par les universités et qui, elles-mêmes, ne leur garantissent pas l'emploi. Le choix des EFP n'est donc pas le résultat d'une stratégie de long terme et ne s'inscrit pas dans une perspective de formation tout au long de la vie. Les conditions d'accès aux formations générales dans les universités sont plus difficiles, et c'est l'une des causes principales qui explique le choix des EFP.

- Une grande partie des apprenants qui choisissent la formation technique sont entre 15 et 18 ans, ils occupent des travaux irréguliers, saisonniers ou à durée déterminée, et exercent également d'autres métiers en parallèle ce qui pose le problème de la pérennisation des compétences acquises.

- Les EFP ne semblent pas offrir des contenus adaptés aux besoins du marché: La qualité des enseignements techniques et professionnels ne permet pas aux apprenants de développer des compétences en adéquation avec les besoins du marché, car ils sont souvent de très courte durée et se contentent de transmettre les savoirs-faire de base, laissant de côté les compétences softs et les savoirs-être et les attitudes nécessaires à l'exercice d'un métier.

- Les EFP souffre enfin d'un problème de financement et d'un problème de gouvernance: les financements publics sont toujours insuffisants et les financements internationaux et les dons sont souvent sporadiques et faiblement coordonnés. L'Etat égyptien a instauré depuis le début des années 2000 le Conseil suprême pour le développement des ressources humaines (Supreme Council on Human Resource Development) dont la fonction est de coordonner et de donner plus de cohérence à la politique des EFP. Mais le Conseil se préoccupe principalement des formations industrielles et commerciales alors que l'absence d'un cadre national pour les qualifications dans le domaine culturel continue de peser sur l'offre de compétence.

b) Politiques de l'emploi et ALMP dans le secteur culturel et créatif

Comme dans la plupart des AMC, le secteur culturel et créatif en Egypte dépend fortement des financements publics et de l'action des acteurs étatiques. Les organes gouvernementaux responsables de la politique culturelle en Egypte sont principalement le Ministère de la culture et le Conseil supérieur de la Culture" (Supreme Council for Culture). Ce dernier finance l'action culturelle et remplit un triple mandat:

- Développement de la politique culturelle en Égypte
- Conseil au gouvernement concernant les affaires culturelles
- Encouragement de la créativité dans le domaine de la culture et des arts.

Cependant, les moyens financiers sont certainement insuffisants. Il est difficile de retracer les dépenses publiques relatives à la culture car elles font partie des dépenses de la "Culture, Jeunesse et affaires religieuses" (Recreation, Culture, and Religion). L'évolution des dépenses publiques ne peut être donc connue que d'une manière discontinue.

En 2011, dernière date à laquelle il est possible de retracer la structure des dépenses dans le budget de l'Etat égyptien, le budget de la culture s'élevait à 188,5 millions de dollars, soit 7.2% du budget de la "Culture, Jeunesse et affaires religieuses" (qui constitue lui-même



A programme funded by the European Union

3% du budget total). Ce budget montre que l'office public des Palais de la culture occupe le poste le plus important du budget national consacré à la culture (23,7%) suivi par l'Administration Centrale du Fonds pour le Développement Culturel (avec 13,9%) puis par le Centre Culturel National (Opéra) et l'Académie des Arts (9,4% et 8,6% respectivement). Il est à remarquer que le Centre National du Cinéma reçoit une part marginale de ce budget, de 1,1% [Kessab, Bensliman, 2013].

Entre 2006 et 2015, le volume du budget consacré à la "Culture Jeunesse et affaires religieuses" a été multiplié au moins par 3. Mais le budget de l'Etat ayant lui-même triplé sur la même période, on estime que la part des dépenses culturelles dans le budget total est restée pratiquement inchangée, donc des dépenses culturelles qui restent autour de 0,25% du budget total en moyenne, selon nos calculs. En effet, la classification fonctionnelle du budget de 2013-2014 montre que les dépenses publiques consacrées à la culture continuent d'évoluer dans la même proportion que le budget total de l'Etat.

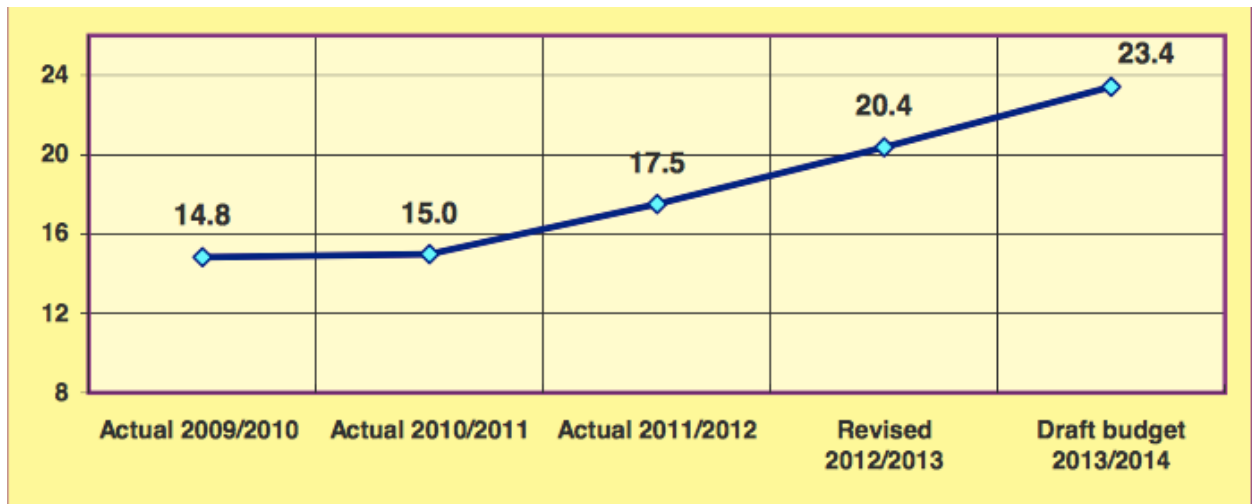


Figure 3- Evolution of Expenditures of Recreation, Culture and Religion 2009-2014, Functional classification, Ministry of Finance, Egypte, 2014 (in million de EGP)

L'augmentation du volume des dépenses ne vise donc pas le développement du secteur de la culture en Egypte, et encore moins l'employabilité, puisque la part de ces dépenses reste pratiquement inchangée et, dans tous les cas, à un niveau très faible, inférieur au niveau du 1% préconisé par l'UNESCO. Dans le même sens, on peut légitimement douter de l'efficacité de ces dépenses puisque la grande part de ce budget est consacrée aux dépenses de fonctionnement, et plus spécifiquement aux salaires des fonctionnaires, comme le montre le tableau 3 ci-dessous, où l'on constate que la part des salaires et des compensations reste autour de 60% du budget total alloué à la "Culture, Jeunesse et affaires religieuses", entre 2009 et 2014.

A côté des rémunérations, le budget de la "Culture, Jeunesse et affaires religieuses" est consacré à l'achat des biens et des services alors que uniquement 6% de ce budget sont dédiés aux subventions, aux bourses et aux fonds d'aides. La part qui concerne la culture touche principalement la rénovation du bâti (Opéra, Palais de la Culture, etc.) et la gestion



A programme funded by the European Union



des institutions et des espaces publics, et ne profite donc pas directement aux créatifs et aux artistes.

En plus du ministère de la culture, le ministère des affaires étrangères participe au financement de la culture, notamment pour l'action culturelle à l'étranger, ainsi que le ministère de l'Enseignement supérieur à titre subsidiaire. Aux côtés des acteurs ministériels, les syndicats jouent un rôle important dans le secteur culturel et créatif en Egypte, ce qui est certainement l'une des caractéristiques principales qui distinguent ce pays des autres AMC.

Tableau 6- Expenditures of Recreation, Culture and Religion, functional classification, Ministry of Finance, Egypte, 2014 (in million de EGP)

Description	Draft budget 2013/2014	Revised 2012/2013	Actual		
			2011/2012	2010/2011	2009/2010
-Gross Total	23,403	20,366	17,496	14,977	14,842
Wages and compensation of employees	15,274	12,589	11,868	9,184	8,235
Purchase of Goods and Services	1,553	1,541	2,402	2,150	2,348
Interest	1	1	0	0	1
Subsidy, Grants and Social benefits	1,635	1,567	1,339	1,326	1,330
Other expenditures	532	666	152	188	472
(Purchase of non-financial assets (Investment	4,408	4,002	1,735	2,129	2,456

c) Perspectives de l'auto-emploi et de l'entreprenariat

En Egypte, les professions culturelles sont le plus souvent réglementées par les syndicats, et exigent l'obtention de la carte professionnelle du syndicat. Cela nécessite une demande d'autorisation (payante) et exige le paiement d'une cotisation annuelle. Le syndicat prélève autour de 20% sur les productions ce qui permet d'assurer en contrepartie une cotisation pour la retraite. Toutefois, la rémunération des artistes est souvent insuffisante pour assurer le paiement régulier des cotisations. Selon une estimation de 2007, cette rémunération varie entre 600 et 5000 Livres par mois (entre 75 et 650 dollars) selon le profil des artistes [Unesco, 2007] et il est donc courant de voir les artistes Egyptiens préférer recourir au travail informel ou non déclaré.

Le travail informel dans le secteur de la culture concerne principalement les travailleurs qui n'ont pas de contrat de travail ou qui ne bénéficient pas de couverture sociale. Il est certainement impossible d'estimer son importance dans le secteur culturel et créatif en Egypte, par manque de statistique dans ce domaine. Toutefois, à l'image des



A programme funded by the
European Union



autres secteurs d'activité, il concerne probablement une majorité de travailleurs. En effet, la majorité des professionnels dans le secteur culturel occupe un second travail qui permet d'assurer une entrée de revenus plus stable ou bien déclare que leur occupation culturelle est irrégulière, ponctuelle ou saisonnière.

Enfin, il existe en Egypte des structures permettant d'associer les artistes à l'élaboration des politiques culturelles locales et nationales: les espaces culturels publics sont gérés par des artistes-fonctionnaires payés par l'État. Il existe des fonds d'aide publics et la possibilité pour d'autres acteurs non institutionnels d'utiliser ces espaces. Les artistes "déclarés" peuvent utiliser librement ces espaces sans payer la location de la salle, contrairement aux troupes "privées" ou artistes indépendants. La grande défaillance institutionnelle reste au niveau de la diffusion. Les infrastructures destinées à la diffusion de la culture (musées, galeries, salles de concert, bibliothèques, etc.) restent insuffisantes. Aussi bien au niveau de la production que de la diffusion, la scène artistique actuelle se restructure et s'institutionnalise autour des associations qui réunissent des jeunes créatifs. Toutefois, le statut associatif exclut souvent ces créatifs du réseau des financements publics (puisqu'ils ne déclarent pas leurs activités et ne payent pas de taxes) et les problèmes financiers posent des doutes quant à la continuité et la durabilité de leur activité.

d) Conclusion : Les défis de l'employabilité en Egypte et les recommandations

- **L'offre de compétence** : Les Universités assurent des formations de meilleure qualité comparées aux EFP, mais elles sont plus coûteuses et plus risquées, et n'augmentent pas la probabilité de trouver un emploi. Les VET sont la principale source d'offre de compétence, et forment le plus grand nombre de travailleurs dans le secteur culturel. Mais, pour les Institutions de l'Enseignement supérieur et les EFP, il y a une forte inadéquation entre l'offre de compétence et les besoins en compétence du marché à cause de l'absence de la culture des référentiels de compétence et des curriculums bien définis. Le plus souvent, les contenus ne sont pas mis à jour, et lorsqu'ils le sont ce n'est pas dans une perspective d'adaptation des profils de sortie avec les besoins du marché, mais plutôt pour diversifier l'offre. L'absence de cadre de qualification pour la plupart des professions culturelles est certainement un handicap principal à ce niveau.

- **La politique culturelle** : Le secteur de la culture et de la créativité dépend fortement des financements publics et de la réglementation des syndicats. Toutefois, le budget alloué à la culture est insuffisant, et manque de transparence. Ceci conduit à deux contraintes: d'un côté, il est difficile de retracer les dépenses publiques relatives à la culture (en distinguant par exemple la part du créatif et la part du récréatif); de l'autre, il est difficile d'évaluer l'efficacité de la politique culturelle en général, et encore moins son effet sur l'emploi. Nous avons pu estimer que le budget alloué à la culture évolue proportionnellement avec l'augmentation du budget total, conservant une part entre 0,21% et 0,25% du budget total. Ceci permet de conclure que l'augmentation du volume des dépenses publiques relatives à la culture est uniquement due au gonflement de la structure d'ensemble du budget de l'Etat, et ne s'inscrit donc pas dans une perspective de développement du secteur culturel. Les orientations les plus larges de la politique culturelle restent inchangées, avec une structure qui vise principalement les dépenses de fonctionnement, la rémunération des fonctionnaires et la rénovation ou la maintenance du



A programme funded by the
European Union



bâti, sans effet positif direct sur l'employabilité, ni sur les artistes et les travailleurs dans le secteur culturel et créatif.

- **Les jeunes artistes** : Les jeunes sont surtout attirés par des formations en musique, en théâtre, en cinéma, en design (graphique, web, intérieur, mode), aux dépens des formations dites traditionnelles (artisanat, poterie, maroquinerie, etc.). Toutefois, le marché souffre d'un manque dans les formations techniques adaptées (son, éclairage, installation, scénographie, etc.), notamment en raison du manque de professionnalisation. Les travailleurs exercent plusieurs métiers à la fois, ce qui pose le problème du manque de spécialisation et de la pérennisation des compétences acquises par la formation et/ou par l'expérience professionnelle. Finalement, le secteur souffre de la dominance de l'informel, notamment en raison du manque des grandes institutions (galeries, musées, médiathèques, etc.). Les acteurs majeurs de la culture sont les petites associations dont la pérennité est souvent menacée par le manque de financement. A ce niveau, une défaillance majeure reste le manque de formation dans le management culturel, ainsi que le problème de l'incertitude dans le montage et la gestion des projets culturels (un grand nombre d'événements culturels peut être annulé à la dernière minute, absence de cadre réglementaire précis, incomplétude du contrat, etc.).

III- Employabilité dans le secteur culturel et créatif en Palestine

a) Offre et demande des compétences dans le secteur culturel et créatif

Pour un petit pays, la Palestine compte un grand nombre d'Universités (49 Institutions d'enseignement supérieur, qui incluent des universités et des collèges communautaires) [EACEA, 2012]. L'offre des compétences dans le secteur culturel et créatif est principalement assurée par ces universités (contrairement à l'Egypte, où ce sont les EFP qui forment le plus grand nombre de travailleurs). Les principales universités palestiniennes qui forment les artistes et les professionnels de la culture sont: l'université Al-Quds à Jérusalem, notamment les Beaux-arts et la Faculté d'éducation musicale ; la Faculté des Beaux-arts de l'Université nationale An-Najah à Naplouse, l'Université de Bethlehem, avec ses formations en audiovisuel et en musique; l'Université Bir Zeit, notamment avec la formation d'architecture et son master en planification urbaine et en architectures de paysages, l'université Al-Aqsa à Gaza, notamment avec ses formations en audiovisuel, en arts plastiques et en Interior design (Décor). L'Université Al-Aqsa est la principale institution de formation à Gaza (avec l'Université Islamique qui n'offre que quelques formations en Art et littérature et en Critique littéraire).

Toutefois, les formations universitaires souffrent d'un problème d'inadéquation des contenus et des compétences offertes par rapport aux besoins du marché. On peut énumérer les faiblesses suivantes:

- Absence de la culture des référentiels de compétences et le manque de révision des contenus et des curriculums: l'intérêt pédagogique est principalement porté sur les préférences des enseignants (enseignement centré sur l'enseignant - teacher centered) et sur l'enseignement théorique (la mémorisation des connaissances) et non sur l'apprentissage pratique (les savoir-faire).

- Manque de professionnalisation des enseignants d'université qui exercent le plus souvent un autre métier (notamment auprès des ONG internationales ou dans le



A programme funded by the
European Union



gouvernement) et pour qui l'enseignement universitaire n'est qu'un tremplin ou une source de prestige ou de reconnaissance.

- Le faible lien entre les institutions d'enseignement supérieur et le marché du travail et l'absence de coopération avec les entreprises: ainsi, même les stages professionnels qui sont exigés par les universités ne sont pas en lien avec la carrière et ne permettent pas l'acquisition de nouveaux savoir-faire (la plupart des heures de stages sont employées dans un travail humanitaire ou social, sans lien avec la formation).

Récemment, l'Université Dar al-Kalima (College of art & culture) est devenue un acteur majeur dans l'offre des formations dans le domaine culturel et artistique. Ayant d'abord le statut d'un centre de formation, l'Institution offre aujourd'hui des formations universitaires avec des diplômes de Licence, et s'impose aujourd'hui comme référence incontournable dans la scène culturelle en Palestine, notamment en audiovisuel et en Production de films documentaires, Design de verre, Design de métaux précieux, musique et éducation théâtrale.

L'expérience de cette université s'inscrit bien dans l'évolution du marché du travail palestinien qui connaît des changements rapides dans les 20 dernières années avec une forte tertiarisation de l'économie. Contrairement à l'Égypte, une faible part de la population active travaille aujourd'hui dans l'agriculture (10%) alors que la majorité des travailleurs est employée dans le tertiaire, notamment dans les services commerciaux, l'hôtellerie et la restauration, l'éducation et la santé. Or, un tiers de la population palestinienne a entre 15 et 29 ans et ces jeunes s'orientent de plus en plus vers le secteur culturel et créatif, en choisissant principalement les formations de cuisiniers et de chefs, de publicitaires, de designers et d'informaticiens (développement web et multimédia, copywriter). Ces formations connaissent un essor important grâce à une offre de formations de "qualification moyenne" ou "intermédiaires", à travers des collèges communautaires (programmes de formation de deux ans). Parce que le marché du travail est plus flexible que celui de l'Égypte, les jeunes diplômés s'adaptent plus facilement aux évolutions du marché en privilégiant des formations courtes aux dépens des formations hautement qualifiantes mais saturées qui attireraient auparavant les étudiants (comme l'architecture et le génie) et qui connaissent un fort taux de chômage (et où les diplômés sont souvent amenés à exercer des fonctions de cadres dans les entreprises, dans des postes qui ne sont pas souvent en lien avec leur formation initiale).

Pour les formations artistiques, le plus grand nombre des étudiants de l'enseignement supérieur s'oriente désormais vers l'audiovisuel, le théâtre et la musique. Toutefois, une tendance récente consiste dans le choix de nouvelles formations comme les arts décoratifs, la joaillerie et le travail des bijoux (en particulier l'argent), la céramique, le verre, qui remplacent de plus en plus les formations artisanales traditionnelles (comme la broderie, le savon, les produits en bois d'olivier, etc.). Aux côtés des formations offertes par Dar al-Nadwa et Dar al-Kalima, les EFP et les ONG sont la principale source d'offre de compétence pour ces nouvelles formations, notamment grâce à des formations de courte durée, et des ateliers de travail organisés avec des financements étrangers. Comparés aux formations universitaires, l'un des atouts majeurs de ces "formations courtes" c'est qu'elles bénéficient d'un important échange d'expertise avec des formateurs internationaux qui travaillent souvent sur la base du volontariat. Un autre avantage de ces formations réside dans les liens étroits qu'elles entretiennent avec le marché du travail et la diffusion. En effet, un grand



A programme funded by the
European Union



nombre de formations et d'ateliers de travail donnent lieu à des expositions (organisées par les universités, les centres de formations ou les associations) et à des événements culturels qui ont le double avantage de diffuser le travail des créateurs et des artistes et d'avoir en retour un impact communautaire (empowerment pour les femmes, les réfugiés, etc.).

b) Politiques de l'emploi et ALMP dans le secteur culturel et créatif

Les EFP relèvent du domaine de compétences de deux ministères: le ministère de l'éducation et de l'Enseignement supérieur et le ministère du travail. Une bonne coordination entre ces deux ministères est souvent citée comme un exemple de bonne pratique dans les AMC [ETF 2014 e], notamment en ce qui concerne la coopération avec les autres parties prenantes: les chambres de commerce et d'industrie, les entreprises et les employeurs potentiels, l'UNRWA responsable de certains centres de formation pour les camps. Toutefois, les centres d'enseignement technique et de formation professionnelle n'attirent pas un grand nombre d'étudiants. Seulement 6% des élèves du secondaire suivent des EFP, et ils choisissent principalement les formations industrielles et commerciales, et pas les formations artistiques.

Comparée à l'Egypte, où la plupart des étudiants s'orientent vers les EFP qui sont de moindre qualité, la structure de l'offre des compétences en Palestine semble être à l'inverse: alors que les VET dans les formations culturelles sont souvent de bonnes qualités, elles attirent une faible part des étudiants. La plupart des étudiants s'orientent vers des programmes universitaires dont les programmes ne sont pas toujours en adéquation avec le marché du travail.

Quant aux politiques culturelles, le défaut majeur reste le manque de soutien direct de la part des autorités palestiniennes au secteur culturel et créatif. Ainsi, il n'existe pas de véritable politique d'aide pour les créatifs (pas de couverture sociale) et pas de politique de développement du secteur (absence de subventions pour les entreprises). Pourtant, l'Etat reste le premier employeur dans le pays, et le ministère de la culture est le premier employeur dans le secteur culturel. Mais les moyens financiers sont limités et le recrutement est souvent lié à une stratégie de distribution de rente et d'emplois fictifs.

Les financements culturels proviennent donc principalement de l'aide internationale, ce qui pose le double problème de manque de coordination de l'action culturelle, et de la durabilité des activités et des entreprises culturelles. Ainsi, les changements dans l'agenda des donateurs peut mettre en péril l'action des ONG et des artistes indépendants. Par exemple, après la guerre de Gaza en 2014, on constate une baisse drastique de l'aide et des financements internationaux dédiés à la culture: les appels d'offre sont plus rares, les montants sont plus faibles, et l'action humanitaire est souvent en concurrence avec l'action culturelle.

Aussi, les acteurs majeurs de la culture en Palestine demeurent les associations et les initiatives communautaires qui utilisent la culture comme moyen pour défendre l'identité palestinienne, le patrimoine culturel et historique de la Palestine, et pour l'affirmation d'une culture palestinienne.

c) Perspectives de l'auto-emploi et de l'entreprenariat

Avec l'essor de l'audiovisuel et de la publicité, les télévisions et les radios constituent les cibles privilégiées des jeunes diplômés qui cherchent un emploi dans l'économie formelle



A programme funded by the
European Union



ou semi-formelle. L'existence d'un grand nombre de radios et de télévisions locales a un effet positif sur l'employabilité des jeunes, car les jeunes diplômés y acquièrent l'expérience professionnelle et l'apprentissage pratique des savoir-faire et comblent ainsi l'insuffisance de leurs formations initiales. Mais, il est nécessaire de distinguer deux espaces économiques constituant deux bassins d'emploi distincts qui sont la bande de Gaza et la Cisjordanie, et pour chacun, deux segments du marché du travail: le public et le privé.

Concernant l'emploi dans le privé à Gaza, le salaire moyen est de 200 dollars par mois pour un technicien dans le son ou la lumière (travaillant dans le privé ou pour la télévision locale ou éventuellement la radio), alors que le salaire est nettement plus élevé en Cisjordanie (autour de 300 dollars pour un technicien à qualification égale). Ceci dit, la compétition est plus forte en Cisjordanie et le marché est plus flexible. A Gaza par contre, il est plus difficile pour les nouveaux diplômés d'entrer sur le marché du travail dans son segment formel, car les opportunités de travail sont limitées et bien contrôlées par les professionnels les plus anciens qui sont déjà bien établis sur le marché (forte barrière à l'entrée: clientélisme, besoin de pistons, de contacts, de relations, etc.). La plupart des jeunes diplômés se retournent donc vers le travail informel⁴ et comptent beaucoup sur le volontariat, l'entraide et les liens de solidarité pour assurer la production d'œuvres et d'événements culturels.

En Cisjordanie, le marché souffre également d'un débordement de l'informel. La plupart des entreprises sont familiales et de petite taille (95% de PME, qui emploient en moyenne 5 salariés). Uniquement le tiers des entreprises sont enregistrées auprès des chambres de commerce alors qu'elles y sont tenues par la loi (par exemple, les bureaux d'architectes, les instituts de beauté, les télévisions et les radios locales, ne s'enregistrent pas). Dans une survey de la chambre de commerce de Bethlehem, sur 6724 entreprises, uniquement 2200 étaient enregistrées auprès de la chambre, dont uniquement 2 télévisions et 3 radios.

Enfin, il est possible d'identifier quelques clusters dans le domaine des industries culturelles et créatives qui pourraient connaître dans l'avenir un important potentiel de croissance, malgré l'absence de soutien public: la broderie à Hebron, les meubles à Naplouse et à Salfit, la maroquinerie à Hebron, le marbre et le textile à Bethlehem.

d) Obstacles majeurs face à l'employabilité

- Il existe un très grand nombre d'Institutions d'enseignement supérieur en Palestine et elles attirent le plus grand nombre d'apprenants. Mais la qualité de l'enseignement souffre de l'absence d'une culture des compétences, de l'absence de professionnalisation des enseignants et de l'absence de lien avec les entreprises et le marché du travail. A l'inverse, les EFP offrent de bonnes qualifications mais n'attirent pas beaucoup d'apprenants. D'où la nécessité de réformer les curricula des Institutions de l'enseignement supérieur et d'augmenter l'attractivité des VET, notamment auprès des plus jeunes.
- D'un côté, il y a absence d'une politique éducationnelle cohérente et un retard dans l'inscription des universités palestiniennes dans le processus de Bologne. Chaque Institution d'enseignement supérieur décide pour elle-même du curriculum et obtient quasi-

⁴ Selon une étude de banque mondiale, 81.2% des travailleurs palestiniens (travaillant dans le formel et dans l'informel) ne bénéficient d'aucune forme de protection sociale



A programme funded by the
European Union



- automatiquement l'accréditation du ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur (EACEA, 2012). Il est à noter que le manque de compétences transversales est l'handicap majeur face à l'auto-emploi et l'entreprenariat des jeunes diplômés qui, souvent, n'arrivent pas à entreprendre une action culturelle durable à cause de l'insuffisance de leur compétence organisationnelle ou managériale (gestion du temps, tarification des leurs produits culturels, respect des délais et des échéances, etc.).
- Pour les formations artistiques, le plus grand nombre des étudiants s'oriente désormais vers l'audiovisuel, le théâtre et la musique. Il existe toutefois une insuffisance dans l'offre de compétences dans les formations techniques (son, lumière, scénographie). Ce manque est actuellement compensé par les opportunités de travail dans les télévisions et radios locales, qui permettent aux jeunes diplômés d'acquérir les savoir-faire à travers l'expérience professionnelle.

IV- Employabilité dans le secteur culturel et créatif en Tunisie

a) Offre et demande des compétences dans le secteur culturel et créatif

Le secteur créatif et culturel en Tunisie se distingue par sa production artisanale qui reste élevée contrairement à celle de l'Egypte par exemple. Actuellement, 117000 artisans tunisiens sont enregistrés à l'office national de l'artisanat, 12000 ateliers artisanaux sont enregistrés à l'Agence de Promotion de l'Industrie et l'Innovation et 10000 compagnies de meubles artisanaux sont enregistrées au Centre Technique de l'Industrie du Bois et de l'Ameublement [UNIDO, 2015]. Les productions artistiques mises en œuvre ainsi que les matières premières utilisées par ses artisans sont très diverses : tapis, habits (cuire, laine, etc.), chaussures, meubles, etc.

Après l'artisanat, vient le secteur de l'audiovisuel et des médias, en expansion actuellement. C'est d'ailleurs celui qui emploie le plus de jeunes en Tunisie et au Maroc [UNESCO, 2013]. Il existe actuellement 100 maisons de production de films et 650 professionnels à Sfax. De même, il y a plus de 10 000 musiciens actifs, 30 maisons de production et 70 micro-entreprises de musique. En dernière position vient le secteur du design qui aussi connaît une croissance durant ces dernières années. Actuellement, ce secteur compte 300 à 400 professionnels [UNIDO, 2015]. Par contre, le secteur du cinéma est toujours très dépendant des financements internationaux essentiellement à cause de la chute du nombre des salles de cinéma de 120 en 1956 à 10 en 2013. Pour cette raison les acteurs, artistes et réalisateurs de films sont obligés de travailler pour des chaînes de télévision [Helly, 2014].

Du côté du marché du travail, il n'y a pas de création d'emplois suffisante. La dernière enquête sur l'emploi menée en Tunisie en 2012, montre que la moyenne de demande additionnelle d'emplois s'élevait à 80.4 % tandis que la moyenne de création d'emplois s'élevait à 60.7% sur la période 2007-2012⁵. En outre, le nombre de travailleurs de l'informel ou de travailleurs indépendants sans emploi au moment où cette enquête a été faite, n'est pas comptabilisé dans les statistiques officielles. En effet, depuis la crise de 2010, deux phénomènes ont commencé à faire surface en Tunisie : il y a eu un effet de polarisation

⁵ Rapport annuel sur le marché du travail en Tunisie, 2013



A programme funded by the
European Union



de l'emploi et le lien entre l'éducation supérieure et l'emploi a disparu⁶. Ceci dit, l'inadéquation professionnelle sur le marché du travail tunisien constitue un vrai défi pour les décideurs politiques surtout qu'elle touche la majorité des secteurs économiques, et pas seulement celui du créatif et du culturel.

Parmi les dix meilleures universités en Tunisie, sept offrent des formations culturelles et créatives qui semblent, au moins en apparence, alignées avec les tendances et les exigences du marché du travail. Des Ecoles de Beaux-arts existent dans les principales universités. Les Institutions de l'enseignement supérieur offrent des formations dans toutes les formes de design, des formations en gestion du patrimoine, en art plastiques, musique, théâtre, mode, audiovisuels, etc. Cependant, le problème qui se pose au niveau de ces universités est premièrement le niveau et la qualité des formations qu'elles offrent. La meilleure université en Tunisie a un facteur d'influence de 18.67⁷ comparé à 26.4 au Maroc. Deuxièmement, les formations que ces universités dispensent, malgré leur diversité, manquent d'enseignement pratique. Les diplômés se trouvent dans l'incapacité de trouver du travail à la fin de leur formation, ou de réussir une rapide transition vers leur vie professionnelle à cause du manque de compétences transversales de base. Troisièmement, l'échange d'informations et la coopération entre le marché du travail et les universités sont très faibles.

b) Politiques de l'emploi et ALMP dans le secteur culturel et créatif

Pour essayer de contrebalancer les carences au niveau des formations universitaires, plusieurs programmes visant spécifiquement les jeunes ont été mis en place à travers l'Agence nationale pour l'emploi et le travail indépendant (ANETI) et leurs missions essentielles sont:

1. Diminuer l'inadéquation professionnelle sur le marché du travail
2. Offrir des formations complémentaires aux formations universitaires
3. Jouer le rôle d'intermédiation entre le marché du travail et les universités
4. Encourager l'entrepreneuriat

Un des programmes essentiels des APLMS est le stage d'initiation à la vie professionnelle qui assure des stages aux diplômés et leur paie un montant mensuel de 73.5 dollars à ajouter à ce que leur paie l'entreprise en question. La politique éducative semble donc aller dans sens d'un plus grand soutien aux VET. Reste à voir les politiques culturelles et les programmes spécifiques au secteur culturel et créatif pour comprendre comment l'action étatique affecte l'employabilité.

D'abord, l'Etat tunisien a depuis longtemps privilégié les activités artistiques et culturelles. C'est le premier pays qui signa un accord bilatéral de coopération culturelle avec l'Algérie en 1963 [Al Mawred Al-Thaqafi, 2010]. Cet intérêt particulier que la Tunisie porte à la culture s'est accentué suite au printemps arabe qui débuta en 2010, au sein même de la Tunisie. Ceci apparaît clairement dans la part du budget que l'Etat alloue à la culture qui fit un bond de 84.4 millions de dollars en 2010 à 107.2 millions de dollars en 2011, soit une

⁶ Employment policies and active labour market programmes in Tunisia, 2014

⁷ Le facteur d'influence est basé sur les recherches et les publications de l'université ainsi que sa visibilité sur Internet. Il a été calculé pour une période allant de 2010 à 2014.



A programme funded by the
European Union



augmentation de 27% [Kessab, Bensliman, 2013]. En 2015, après avoir effectué quelques coupures dans le budget du ministère de la culture et de la sauvegarde du patrimoine (MCP), l'Etat a accordé à la culture un budget de 96.9 millions de dollars comparé à 87.07 millions en 2014⁸.

Le financement public de la culture semble être satisfaisant en Tunisie, ou du moins, on peut dire que c'est l'Etat de la région qui s'approche le plus du seuil du 1% du budget national pour le financement de la culture préconisé par l'UNESCO. Néanmoins, les fluctuations susmentionnées représentent un problème dont souffre le secteur culturel et créatif dans le monde arabe en général : les aides privées, publiques ou internationales ne sont pas pérennes. Puisque le gouvernement ne place pas la culture comme première priorité, toute instabilité sociale, économique ou politique conduit à des coupures dans les budgets secondaires tels que celui du ministère de la culture et de la sauvegarde du patrimoine. De même, les formes d'aides que l'Etat accorde aux créatifs professionnels ne sont pas envisagées dans le cadre d'une structure de long terme. Elles sont ponctuelles et relèvent de situations très particulières, comme le financement d'un projet ou l'achat de produits artistiques qui ne seront pas exposés. Par exemple, dans la décennie précédente, la Tunisie a cumulé 7000 œuvres artistiques achetées chez les producteurs locaux sans jamais les exposer ni en faire un catalogue ni même les utiliser [UNESCO, 2007].

Le ministère de la culture et de la sauvegarde du patrimoine tunisien met en œuvre ses politiques en collaboration avec le conseil supérieur de la culture. Il se donne comme mission principale de démocratiser la culture qu'il considère comme un moyen de protection des minorités et de respect de toute forme de liberté d'expression [United Nations, 2013]. Il privilégie les festivals parce qu'il considère que les grands événements sont une opportunité pour les professionnels créatifs pour élargir leurs réseaux et pour faire connaître leur production au plus grand nombre de personnes possible. De même, les festivals ont des retombées positives indirectes sur l'économie telles que la création d'emplois, l'augmentation de la consommation - de produits artistiques surtout - et la diminution de la discrimination sexuelle (grâce à la promotion de la figure de la femme-artiste). Le festival que le ministère de la culture soutient le plus est le festival musical de Carthage. Une agence publique gère son financement. En 2013, son budget a atteint 1.4 millions de dollars. Le tiers de ce budget a été couvert par le ministère de la culture [Sakli, 2013].

Cependant il existe un risque lié au surdéveloppement des festivals et des activités culturelles annexes qui se développent en marge des festivals. C'est le risque de voir l'économie culturelle se retourner en une économie de festival (avec le risque de voir la culture subordonnée au tourisme, le créatif au récréatif). Selon le rapport de l'UNESCO de 2007, la Tunisie met en place 400 festivals en moyenne par an. Ce risque est commun à l'ensemble des pays arabes de la méditerranée, où les festivals captent une grande partie des financements et des sponsorings dans le domaine créatif. Dans un pays aussi petit que le Liban par exemple, nous avons calculé au moins 54 festivals annuels et réguliers. Cette excroissance de l'économie des festivals exaspère beaucoup de créatifs et d'artistes indépendants qui restent exclus des canaux officiels des festivals, et qui y voient une domination d'une culture pop et mainstream qui attire les investisseurs et les sponsors en

⁸ Budget du ministère de la culture en dinar tunisien, 2015



A programme funded by the
European Union



raison de la forte valeur économique qui s'en dégage (probablement parce que ce sont les événements culturels les plus médiatisés dans le monde arabe).

Ceci dit, les intérêts touristiques servent parfois les professionnels de la culture et une forte coopération entre le ministère de la culture et le ministère du tourisme est souvent citée comme un atout important de la scène tunisienne⁹. Ces deux ministères sont ainsi les deux acteurs majeurs de la politique culturelle en Tunisie. Le ministère de la culture est subdivisé en plusieurs directions générales ayant chacune un domaine d'action spécifique: les livres, les musées et le patrimoine, les arts de la scène et l'audiovisuel, l'action en faveur de la culture, les arts visuels, l'architecture et le commerce, les services divers et la danse. Aux côtés du ministère de la culture, plusieurs organismes s'occupent également de la gestion du secteur culturel et créatif. Le ministère du tourisme gère les composantes culturelles de la politique touristique avec toutes les facilités qu'il peut offrir au tourisme culturel.

c) Perspectives de l'auto-emploi et de l'entrepreneuriat

Cependant, cette structure interne, aussi développée soit-elle, ne manque pas de failles affectant négativement les professionnels de la culture. Les artistes tunisiens vivent majoritairement dans la précarité. Ils ont souvent besoin d'un autre emploi pour pouvoir subvenir à leurs besoins.

L'Etat n'a pas de stratégie d'emploi spécifique au secteur culturel et créatif qui reçoit le même traitement que les autres. L'emploi est stimulé par l'intermédiaire du système de l'aide à la création d'emplois¹⁰. Les artistes déclarant leur activité à l'Etat reçoivent des assurances sociales (soins et prestations en espèces), des pensions de vieillesse et d'invalidité (loi 2002-104 du 30/12/2002). Pourtant le taux de cotisation est fixé à 11% du revenu et la sécurité sociale est financée en partie par une petite taxe variable selon le prix sur les billets d'entrée aux spectacles (décret présidentiel 2003-457 du 24/02/2003). Les artistes indépendants (s'ils choisissent de cotiser) ont une retenue automatique de 15% sur leur salaire ou leur contrat pour financer la couverture sociale. Ceci dit, les artistes choisissent de travailler à l'informel étant donné le niveau de taxe élevé et leur mentalité qui est loin de pouvoir s'accommoder de la réglementation étatique. A titre d'exemple, la faible qualité de la régulation du secteur de l'audio-visuel et des médias ne montre pas seulement le manque de professionnalisme des responsables, mais reflète aussi les écarts de mentalité entre les politiciens et les professionnels de la culture. Les responsables politiques ne comprennent pas vraiment comment fonctionne le monde des médias et ne savent pas répondre aux besoins des créatifs. L'anarchie réglementaire des médias explique ainsi le recours de professionnels créatifs à l'informel et au piratage et le secteur de la télévision fonctionne dans un quasi-vide juridique [Helly, 2014].

Il existe également un grand nombre d'organisations qui soutiennent les activités culturelles et créatives dans ce pays. Cependant les experts estiment que 80% des

⁹ Le ministère de l'Education et le ministère des affaires étrangères jouent également un rôle subsidiaire. Ainsi, les universités et les écoles spécialisées fonctionnent sous le patronage du ministère de l'éducation. Le ministère des affaires étrangères est responsable des contrats et accords relatifs au secteur culturel et créatif avec le reste du monde (Banque mondiale, nations unies, etc.). Il se base sur la culture pour établir des relations avec ses pays voisins et avec l'Europe [Helly, 2014].

¹⁰ Ce système est formé de subventions gouvernementales qui couvrent une partie des coûts nécessaires à la création de nouveaux emplois.



A programme funded by the
European Union



organisations n'ont pas de statut légal ce qui fait qu'elles sont fortement dépendantes des autorités publiques [Helly, 2014].

Le secteur privé joue aussi un rôle dans le financement du secteur culturel et créatif en Tunisie. La diaspora tunisienne dans le monde finance des projets relatifs à la culture, à l'exemple de Muzaq, ONG tunisienne créée par la diaspora, mit en place le programme de « Dream City », dans le but d'effectuer des spectacles de rues et de diffuser l'art dans les espaces publics, ainsi que le programme de « Laaroussa », une plate-forme de transfert de compétences du domaine de l'artisanat traditionnel de la poterie mettant en contact des femmes tunisiennes venant de milieux urbains et ruraux avec des femmes de l'Europe. Après la révolution de 2010, le rôle du secteur privé dans l'implémentation de projets culturels s'est accentué. Les pratiques culturelles deviennent de plus en plus décentralisées et déconcentrées [Kessab, Bensliman, 2013]. Mais entre les professionnels de la culture et l'Etat, il existe toujours un maillon perdu dans leurs perspectives concernant la culture et par là dans leurs actions.

d) Obstacles majeurs face à l'employabilité

- La qualité des formations offerte par les IES est l'une des faiblesses majeures du secteur créatif et culturel en Tunisie. Comparées aux Maroc, les meilleures universités tunisiennes ont un facteur d'influence inférieur. Le manque d'enseignement pratique est la caractéristique principale de ces formations. De même, les diplômés se trouvent dans l'incapacité de trouver du travail à la fin de leur formation, ou de réussir une rapide transition vers la vie professionnelle.
- Malgré la hausse du budget consacré à la culture, le marché est marqué par une création d'emploi insuffisante pour absorber les nouveaux entrants sur le marché. Le nombre de travailleurs à l'informel ou de travailleurs indépendants sans emploi augmente, en dépit du système d'aide à la création d'emploi.
- La domination de l'économie des festivals sur le secteur créatif et culturel risque de se faire aux dépens des autres initiatives artistiques et culturelles et risque d'évincer de plus en plus les artistes indépendants. Surtout, elle risque d'absorber une part de plus en plus importante des financements publics.

V- Employabilité dans le secteur culturel et créatif au Maroc

a) Offre et demande des compétences dans le secteur culturel et créatif

Au Maroc, l'économie culturelle du pays est fortement liée au patrimoine culturel et à l'artisanat. Mais une étude de l'Unesco datant de 2009 montre que le pays tend à diversifier ses avantages comparatifs. Par exemple, le Maroc s'affirme aujourd'hui comme un pôle pour l'industrie du cinéma, avec une production qui dépasse les 10 films par an, et tend à devenir un centre incontournable pour les productions régionales et internationales dans les années à venir¹¹.

De même, l'Etat marocain est le seul pays de la région qui développe un programme national relatif aux clusters potentiels. Ce programme n'a toujours pas atteint le secteur culturel et créatif en particulier, cependant il est actuellement en

¹¹ European Audiovisual Observatory, *African Film and TV Yearbook and Directory*



A programme funded by the
European Union



expansion. Il contribue indirectement en faveur du secteur culturel et créatif étant donné la structure des clusters qui bénéficie à toutes les entités productives. En effet, sur les 19 clusters identifiés, 15 relèvent de l'artisanat dans le domaine du tapis, de la poterie, des bijoux, etc., et 1 seul est affecté à la gestion du patrimoine.

De même le sous-secteur de l'architecture est en expansion. Le cinéma est aussi parmi les sous-secteurs culturels et créatifs en expansion, grâce à un appui solide du Centre Cinématographique Marocain (CCM) et de l'Institut Supérieur des Métiers de l'audiovisuel et du Cinéma, mais aussi de la diaspora marocaine et du réseau diplomatique du pays.

A l'inverse, les travaux d'édition semblent entrer dans une phase de stagnation (certainement en lien avec la domination du numérique). En 2009, ce sous-secteur employait 1.8% de la main d'œuvre et générait des recettes s'élevant à 370 millions de dollar [United Nations, 2013]. Il existe actuellement 20 éditeurs et 4 ou 5 compagnies de distribution pour 100 librairies dispersées sur tout le territoire marocain [UNIDO, 2015].

Quant aux universités et institutions locales, elles sont nombreuses à être patronnées par le Ministère de la culture et elles offrent des formations relatives au secteur culturel et créatif. Celles qui attirent le plus de jeunes apprenants sont: l'Institut National des Beaux-Arts de Tétouan spécialisé en peinture, dessin, sculpture, gravure, création publicitaire et bandes dessinées; l'Institut des Beaux-Arts de Casablanca; l'Institut supérieur d'art dramatique et d'animation culturelle, dont les diplômés sont directement recrutés comme fonctionnaires du ministère de la Culture; l'Institut national des sciences archéologiques et du patrimoine (INSAP).

De même, l'Institut spécialisé dans l'industrie du cinéma à Ouarzazate est un partenariat entre le VET et la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, qui est l'une des meilleures universités du Maroc). On compte également nouvelles formations artistiques telle que l'Institut Supérieur des métiers de l'audiovisuel et du cinéma fondé en 2013, et CasaModa Academy spécialisée en Fashion design depuis 2009.

Par contre, les universités privées offrant des formations culturelles et créatives sont quasi-absentes au Maroc. Parmi les rares exceptions, l'Université privée de Marrakesh, qui offre notamment les formations suivantes: Masters spécialisés dans le marché de l'Art et de la valorisation du patrimoine, Licence en entrepreneuriat multimédia et gestion de projet et Master spécialisé en multimédia et Master en management corrélé au design.

Malgré le grand nombre d'instituts et d'universités, une inadéquation professionnelle sur le marché du travail est persistante en raison des programmes éducatifs inappropriés, souvent obsolètes et dépourvus de dynamisme. De manière générale, les programmes sont de très longues durées et se prolongent sur plusieurs années sans parvenir à un transfert de compétences adéquat. Il existe aussi une insuffisance dans les ressources humaines, principalement au niveau des enseignants qui sont généralement faiblement rémunérés. En dernier lieu, en raison des faibles budgets étatiques, les Institutions de l'enseignement supérieur se trouvent dans l'incapacité d'atteindre leurs objectifs ou de réussir leurs réformes.

b) Politiques de l'emploi et ALMP dans le secteur culturel et créatif

Ce n'est qu'en 2002 que le ministère de la culture marocain a été mis en place. Le secteur culturel et créatif relevait du ministère de l'intérieur dans un premier temps et du ministère du sport et de la jeunesse dans un deuxième temps. Ceci montre en partie que l'intérêt porté à la culture n'a commencé à voir le jour qu'à partir de 2002. Les changements



A programme funded by the
European Union



dans le domaine de la culture ne sont par conséquent que récents. Par exemple, le statut d'artiste n'a été institutionnalisé qu'en 2008 à travers la création de « la carte nationale d'artiste ». De surcroît, Il n'y a toujours pas de lois bien définies relatives au respect de la propriété intellectuelle [Helly, 2014].

A l'image de l'Egypte, le budget du ministère de la culture pour 2015 constitue 0,20% du total des dépenses, et cette part reste pratiquement constante dans les 10 dernières années¹². Les dépenses du ministère de la culture restent donc bien inférieures au seuil de 1% préconisé par l'UNESCO. Toutefois, la structure des dépenses du Ministère a connu une évolution importante, consistant en une baisse de la part des dépenses de fonctionnement (notamment les des salaires), et une hausse des dépenses d'investissement. Ainsi, avant 2005, les dépenses d'investissement du ministère de la culture au Maroc ne dépassaient pas les 25% du total, alors qu'elles atteignent pratiquement les 45% en 2015. Une telle restructuration des dépenses culturelles va dans le sens des réformes préconisées par le gouvernement et qui consistent à réaliser des économies sur les dépenses de fonctionnement en allouant une part aux dépenses d'investissement et une autre au réduction du déficit.

Actuellement, il existe au Maroc des ALMP ayant pour but d'améliorer l'employabilité dans le secteur culturel et créatif. Ils ont pour objectifs:

1. L'amélioration de l'employabilité des jeunes par l'accès à une première expérience professionnelle (contrat insertion) et formation qualifiante (programme Idmaj et Taehil).
2. La promotion de l'auto-emploi (programme Moukawalati).
3. L'intermédiation entre les universités et le marché du travail.

Mais encore une fois, ces programmes ne sont pas spécifiques aux métiers de la culture et de la créativité. Et lorsqu'ils portent sur ce secteur, l'attention est donnée aux emplois formels du secteur privé. Or le secteur culturel et créatif se caractérise par la prédominance du travail informel. L'insuffisance des moyens mis en place par l'Etat pour soutenir le secteur, et l'absence de politiques qui cible directement les emplois créatifs, sont donc les deux principaux handicaps de la politique culturelle au Maroc.

La politique du ministère de la culture se donne pour objectifs les cinq axes principaux, établis en 2011:

1. Adopter la «politique de proximité» dans le domaine culturel
2. Soutenir et suivre le rythme de l'innovation et des innovateurs et contribuer à l'amélioration de leur statut
3. Sauvegarder le patrimoine culturel matériel et immatériel et souligner son importance
4. Favoriser la diplomatie et la coopération dans le domaine culturel international
5. Adopter la bonne gouvernance dans le département des affaires culturelles.

La politique culturelle est décentralisée étant donné les spécificités de chaque région. Il existe 16 directorats étendus sur le territoire marocain qui œuvrent à la mise en place de festivals dans chaque région afin de promouvoir l'art et la culture et de bénéficier des retombées positives des festivals. De même, le ministère de la Culture gère 7 salles d'exposition. Actuellement, la priorité se donne à la création du musée national d'archéologie et des sciences de la terre ainsi qu'à l'Institut national supérieur de musique et de danse.

¹² En effet, entre 2003 et 2015, la part du budget de la culture a varié entre 0.17% et 0,28%.



A programme funded by the
European Union



c) Perspectives de l'auto-emploi et de l'entrepreneuriat

Concernant la politique de l'emploi, le Code du travail marocain (2003) représente le cadre général de l'emploi, mais des lois spéciales ont été adoptées pour les artistes étant donné la nécessité de contrats garantissant leurs droits matériels et moraux. En 2003, une loi œuvrant à donner aux artistes marocains le droit de bénéficier d'un soutien de l'Etat pour les arts, la culture et des aides sociales (sécurité sociale et assurance maladie de base) a été votée. À cette fin, ils ont droit à une carte professionnelle d'artiste.

Aux côtés du ministère de la culture, plusieurs autres ministères s'intéressent au secteur culturel et créatif. Le ministère de l'Education nationale s'intéresse à l'enseignement des arts dans les écoles. Il y a actuellement 500 professeurs de musique desservant l'ensemble du territoire marocain. De même ce ministère développe des programmes pour l'enseignement technique en fonction de la demande des directeurs de chaque établissement. Quant au ministère de l'éducation, il offre des masters spécialisés en art et culture à travers plusieurs universités, comme il a été déjà mentionné.

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports gère environ 500 maisons de jeunes à travers le pays. Le problème qui se pose à ce niveau est que ces maisons sont, pour la majorité, inactives.

Le ministère des Affaires étrangères assure des fonds pour des projets culturels spécifiques tels que les semaines culturelles marocaines à l'étranger ou les événements culturels ayant une dimension internationale. Il fournit particulièrement un soutien logistique : billets d'avion, hébergement, restaurants, etc.

En 2007, la Mutuelle Nationale des Artistes a été créé sous la tutelle du Ministère de la Culture. Elle œuvre principalement à donner des droits de travail aux artistes afin d'améliorer leur situation sociale. En effet, la société civile s'engage de plus en plus pour des causes culturelles. Le dialogue entre la société civile et l'Etat a commencé à prendre forme afin de travailler ensemble sur une stratégie culturelle globale efficace et participative. Le programme du Forum général sur la culture du Maroc, qui est géré par l'Association Jedour, fait partie de ce mouvement.

Ceci dit, le nombre d'acteurs agissant pour la culture au Maroc ne cesse d'augmenter. Or les politiques qui sont mises en œuvre ne visent pas un développement du secteur culturel et créatif durable étant donné la forte dépendance à l'égard des fonds internationaux. L'investissement dans l'éducation serait à lui seul le moyen le plus efficace pour contrer cette fragilité par l'emploi qu'il permettrait en conséquence. Améliorer les formations universitaires, créer des liens solides entre le marché du travail et les universités conduiront à l'expansion garantie du secteur culturel et créatif au Maroc.

d) Obstacles majeurs face à l'employabilité

Le background culturel du Maroc fait face à plusieurs obstacles qui entravent le développement du secteur culturel et créatif.

- Les universités marocaines sont encore loin d'appliquer l'approche par compétence et entretiennent peu de rapports avec les entreprises et le marché du travail. L'éducation et la formation des artistes constituent un problème majeur, compte tenu de la forte inadéquation avec les besoins en compétence, et l'absence d'étude prospective ou d'anticipation de ces besoins.



A programme funded by the
European Union



- Le programme national relatif aux clusters ne vise pas directement les créatifs et le secteur de la culture. Il bénéficie indirectement aux entreprises du secteur, et il pourrait jouer un plus grand rôle dans la création d'emploi. Par exemple, la structure de mono-artisans domine dans le sous-secteur artisanal, qui est l'un des plus importants du pays. Ceci limite la capacité d'exportation par rapport à la production locale.
- L'absence de politiques qui cible directement les emplois créatifs et l'insuffisance des moyens mis en place par l'Etat pour soutenir le secteur sont donc les deux principaux handicaps de la politique culturelle au Maroc. D'un côté, les ALMPS ayant pour but d'améliorer l'employabilité ne visent pas le secteur créatif et culturel en particulier. De l'autre, le budget du ministère de la culture pour 2015 constitue 0,20% du total des dépenses, et cette part reste pratiquement constante dans les 10 dernières années. Tout comme en Tunisie, les financements de la culture sont instables et leur volatilité reste subordonnée à tout risque de tensions politiques ou économiques; quand ces dernières augmentent, des coupures de budget touchent premièrement le secteur de la culture.

CONCLUSION

L'Egypte reste le premier exportateur de biens et de services culturels en Afrique, suivi par l'Afrique du Sud, la Tunisie et le Maroc. La Tunisie est de son côté le pays qui connaît les taux de croissance les plus rapides dans ses exportations (une moyenne de 16,97% par an entre 2003 et 2008) [United nations, 2010], ce qui est certainement dû au fait que la part du budget tunisien consacré à la culture est plus élevée que celle des trois autres pays de notre étude. Cette corrélation positive entre financements publics et exportation en Tunisie s'explique par le fait que l'Etat tunisien est le seul pays de la région à respecter les recommandations de l'UNESCO en consacrant au moins 1% de son budget annuel à la culture, alors que les autres pays (Palestine, Maroc et Egypte) sont loin de ce seuil (autour de 0,25%, cf. Etude des budgets).

Toutefois, dans les pays arabes du sud de la Méditerranée, le secteur de la culture et de la créativité souffre de plusieurs faiblesses structurelles dont les principales sont:

1- Un problème de financement: Les financements proviennent des pays du Nord et non pas des gouvernements locaux. Les financements publics sont souvent limités et n'offrent presque jamais des possibilités concrètes pour une soutenabilité de l'activité.

2- Les barrières à l'entrée du secteur: Les importantes barrières à l'entrée empêchent la diversification de l'offre. En effet, les principaux revenus pour les créateurs proviennent de leurs ventes: les nouvelles entreprises qui souhaitent faire leur entrée sur le marché dépendent fortement des subventions étatiques, et ont du mal à s'imposer sur des marchés bien protégés. ces mêmes barrières empêchent l'entrée de nouveaux créatifs indépendants sur des segments du marché qui semblent bien protégés par les artistes professionnels déjà établis sur le marché.



A programme funded by the
European Union



3- L'économie informelle de la culture: Une forte dépendance sur le système culturel informel évince une grande partie des créatifs des segments formels du marché du travail. Ainsi, beaucoup de professionnels (y compris les musiciens, les artisans, les designers, etc.) échappent à toute réglementation et se trouvent exclus des canaux officiels des financements (ils payent moins d'impôts, vu qu'ils travaillent à la marge des circuits déclarés de l'économie formelle, mais reçoivent moins, voire pas, de subventions).

4- Absence de grands acteurs institutionnels: L'informalité de l'économie politique de la créativité s'expliquent principalement par la faible présence des institutions culturelles spécialisées. Les grandes agences culturelles, les musées, les studios, les galeries, sont en nombre insuffisants. Ainsi, les collectifs, les micro-entreprises, les associations, et les clubs sont les principaux acteurs de la scène culturelle. Dans le même sens, l'importance de la scène artistique locale est un atout majeur pour les jeunes créatifs, mais son dynamisme est contrebalancé par la faible synergie avec la scène internationale.

5- La faiblesse des droits de propriété intellectuelle: Les défaillances de la propriété intellectuelle n'encouragent pas la production artistique et culturelle (même si elles facilitent l'accès et diminuent les problèmes de la consommation). Même dans les pays du nord de la Méditerranée, la propriété intellectuelle est un défi majeur pour le développement des industries créatives. Les travailleurs dans le secteur culturel et créatif doivent s'attendre à pouvoir vivre de leur travail artistique, qu'ils soient salariés ou auto-employés, grâce à des revenus protégés par un système de droit de propriété et de copyright. Ceci n'est pas le cas dans les AMC, où l'absence de protection de la propriété intellectuelle est souvent citée comme un handicap majeur face au développement du secteur culturel et créatif, au même titre que la faiblesse des subventions étatiques et de l'insuffisance du niveau des investissements privés.

6- L'étroitesse de la scène artistique locale: La chaîne de valeur de la création, de la production, de la distribution et de la consommation est presque entièrement générée localement. Ceci pose un défi majeur aux créatifs indépendants (musiciens, producteurs, cinéastes, metteurs en scène, éditeurs, etc.) qui sont privés de tout support institutionnel et évincés des circuits des grands distributeurs.

7- Les limitations au niveau de la consommation: La faible croissance du revenu disponible limite la consommation des biens et des services culturels, malgré la modification des habitudes de consommation de la classe moyenne qui demeure la principale clientèle pour les produits locaux.

En conclusion, il ne faut pas construire des attentes peu réalistes sur le secteur de la culture et de la créativité qui, seul, ne peut pas résoudre les problèmes du chômage, de la pauvreté ou des inégalités de développement. Il faut d'abord s'interroger sur ce qui est produit et consommé, en lien avec la dynamique qui assure la formation des créatifs, des artistes et des professionnels de la culture.



A programme funded by the
European Union



Bibliographie

Abraham Alan (2003), "Egypt: Review of Technical and Vocational Education and Training", DIFID-WB Collaboration on Knowledge and Skills in the New Economy

Al Mawred Al Thaqafy (2010), *Cultural Policies in Algeria, Egypt, Jordan, Lebanon, Morocco, Palestine, Syria and Tunisia : an Introduction*, European cultural foundation, p.126-149 and p.201-226.

EACEA (2012), "Higher Education in the Occupied Palestinian Territory"

ETF (2012), "Youth Transition from Education to Work in the Mediterranean Region: the ETF Experience with Partner Countries", ETF, Turin, 2012.
www.etf.europa.eu/web.nsf/pages/Education_to_work_transition_Mediterranean

ETF (2014 a), "Labour Market and Employment Policies in Palestine", ETF, Turin, 2014.
[http://www.etf.europa.eu/webatt.nsf/0/49583C88B3C1AD0DC1257CD1003DA5FC/\\$file/Empl oyment%20policies_Palestine.pdf](http://www.etf.europa.eu/webatt.nsf/0/49583C88B3C1AD0DC1257CD1003DA5FC/$file/Empl oyment%20policies_Palestine.pdf)

ETF (2014 b), "Policies and Interventions on Youth Employment in Egypt",
[http://www.etf.europa.eu/webatt.nsf/0/8B7FE470410B4DB8C1257E28004C06CA/\\$file/Employ ment%20policies_Egypt.pdf](http://www.etf.europa.eu/webatt.nsf/0/8B7FE470410B4DB8C1257E28004C06CA/$file/Employ ment%20policies_Egypt.pdf)

ETF (2014 c), "Employment Policies and Active Labour Market Programmes in Tunisia"
[http://www.etf.europa.eu/webatt.nsf/0/B32C0FCEDB47113DC1257D0100405D0F/\\$file/Employ ment%20policies_Tunisia.pdf](http://www.etf.europa.eu/webatt.nsf/0/B32C0FCEDB47113DC1257D0100405D0F/$file/Employ ment%20policies_Tunisia.pdf)

ETF (2014 d), "Les politiques de l'emploi et les programmes actifs du marché du travail au Maroc",
[http://www.etf.europa.eu/webatt.nsf/0/7AD46ADCB981F4E9C1257E530062F9A5/\\$file/Employ ment%20policies_Morocco_FR.pdf](http://www.etf.europa.eu/webatt.nsf/0/7AD46ADCB981F4E9C1257E530062F9A5/$file/Employ ment%20policies_Morocco_FR.pdf)

ETF (2014 e), "Mapping Vocational Education and Training Governance in Palestine", ETF , Turin, 2014.

ETF (2014 f), "Young People not in Employment, Education or Training in the ETF Partner Countries", ETF, Turin, 2014
[http://www.etf.europa.eu/webatt.nsf/0/A0A1BB4102618130C1257E3000329DCA/\\$file/Young% 20people%20not%20in%20employment,%20education%20or%20training%20in%20the%20ETF%2 0partner%20countries.pdf](http://www.etf.europa.eu/webatt.nsf/0/A0A1BB4102618130C1257E3000329DCA/$file/Young% 20people%20not%20in%20employment,%20education%20or%20training%20in%20the%20ETF%2 0partner%20countries.pdf)

ETF (2015), "The Challenge of Youth Employability in Arab Mediterranean Countries. The Role of Active Labour Market Programs", *ETF, Turin, 2015.*

HELLY Damien (2014a), Tunisia country report, European Union, p.1-24.
<http://www.medculture.eu/sites/default/files/country-report-tunisia-19.03.2014.pdf>

HELLY Damien (2014b), Morocco Country report, European Union, p.1-24.
<http://www.medculture.eu/sites/default/files/morocco-country-report-05.04.2014.pdf>



A programme funded by the
European Union



Kessab Ammar, Bensliman Dounia (2013), "Étude Comparative sur certains aspects des politiques culturelles en Algérie, en Egypte, au Maroc et en Tunisie", <http://www.racines.ma/sites/default/files/Étude%20comparative%20secteur%20culturel%20Afrique%20du%20Nord.pdf>

Martín, I., Bardak, U., ETF (2012), "Union for the Mediterranean Regional Employability Review", Office for Official Publications of the European Communities, Luxembourg, 2012. www.etf.europa.eu/web.nsf/pages/UfM_regional_employability_review

Unesco (2007), "Egypte: La place de l'artiste dans la société", <http://portal.unesco.org/culture/en/files/37164/12108534403Egypte.pdf/Egypte.pdf>

Unesco (2009), "A Decade of Higher Education in the Arab States: Achievements & Challenges", Regional reports, p.1-60.

UNIDO (2015), "Mapping of Clusters in Cultural and Creative industries in the southern Mediterranean", available at: ec.europa.eu

United Nations (2008), "Creative Economy Report. The Challenge of Assessing the Creative Economy: towards Informed Policy Making", Geneva and New York: United Nations.

United Nations (2010), "Creative Economy Report 2010. Creative Economy: A Feasible Development Option", Geneva and New York: United Nations.

United Nations (2013), "The creative Economy Report, 2013, Widening Local Development Pathways", Geneva and New York: United Nations.

Wilkens Katherine (2011), "Higher Education Reform in the Arab World", Islamic word forum paper, p.1-13.



A programme funded by the European Union



Industries créatives et employabilité dans la région MENA

Annexe 1

1- *A votre avis, est-ce que le système éducatif dans votre pays produit des diplômés employables?*

2- *Nommez trois points forts dans le système éducatif de votre pays qui aident les jeunes diplômés à trouver des emplois dans les professions culturelles.*

a- _____

b- _____

c- _____

3- *Nommez trois faiblesses dans le système éducatif de votre pays qui empêchent les jeunes diplômés de trouver des emplois dans les professions culturelles.*

a- _____

b- _____

c- _____



A programme funded by the
European Union



4- *Nommez 3 obstacles à l'employabilité des jeunes dans les professions culturelles*

a- _____

b- _____

c- _____

5- *A votre avis, quelles sont les 3 professions culturelles qui sont les plus demandées aujourd'hui par les employeurs potentiels dans votre pays?*

a- _____

b- _____

c- _____

6- *A votre avis, quels sont les 3 principales formations qui attirent le plus les étudiants qui veulent s'inscrire dans le domaine culturel?*

a- _____

b- _____

c- _____

7- *Nommez 3 compétences ou savoir-faire qui manquent le plus chez les jeunes diplômés?*

a- _____

b- _____



A programme funded by the
European Union



c- _____

8- *Nommez 3 facteurs d'influence qui affectent les professions culturelles aujourd'hui dans votre pays, et qui nécessitent une adaptation du système éducatif et/ou une réorientation des politiques culturelles et éducatives*

a- _____

b- _____

c- _____

9- *A votre avis, quel serait l'impact de ces facteurs mentionnés ci-dessus sur les professions culturelles et sur le secteur culturel et créatif?*

10- *Nommez 3 professions culturelles en expansion qui se développent le plus dans votre pays*

a- _____

b- _____

c- _____



A programme funded by the European Union



11-A votre avis, est-ce que les professions culturelles sont reconnues comme de “vrais” métiers?

12- Pensez-vous que les politiques d’emploi permettent de promouvoir les professions culturelles? Si non, quelles sont vos recommandations pour améliorer cette situation?

13- Comment peut-on promouvoir l’auto-emploi pour ceux qui travaillent dans le secteur culturel?



A programme funded by the
European Union



14- Quel rôle l'Etat devrait-il jouer pour améliorer l'employabilité pour ceux qui travaillent dans le secteur culturel?
